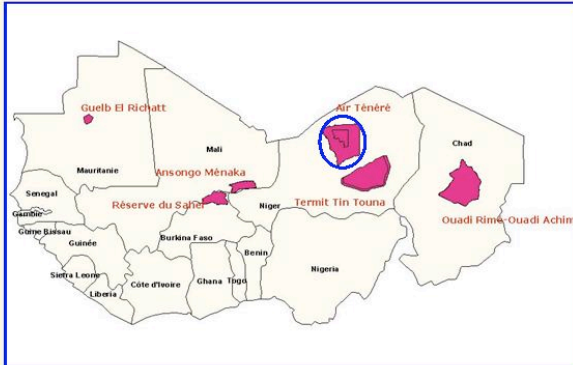


## NIGER

### Réserve Naturelle Nationale de l'Air et du Ténéré (RNNAT)



#### Pressions climatiques

Dégradation des sols

#### Pressions anthropiques

1. surexploitation des ressources végétales (bois et fourrage), animales (braconnage) et hydriques (pour cultures),
2. pillage des sites archéologiques.

**Superficie** : 7 736 km<sup>2</sup> (périmètre : 1218km)

**Catégorie UICN** : inconnue

**Label international** : Patrimoine Mondial en péril.  
MAB

### Contexte

**Date création** : 22/01/1988

**Acte de création** : Décret 88-019/PCMS/MAG/E du 22/01/1988 et Décret 88-20/PCMS/MAG/E du 22/01/1988

**Institution de gestion** : Etat, à travers le Ministère de l'Environnement et de Lutte contre la Désertification.

**Les limites de l'AP** : elles ne sont pas matérialisées mais sont connues des populations.

**Règlement de l'AP** : il existe et est appliqué par des brigades communautaires dont l'effectif est insuffisant. La situation d'insécurité dans la zone (qui a connu deux conflits armés) complique d'autant l'application de ce règlement.

**L'application de la loi** : est insuffisante même si le personnel administratif a les compétences requise, mais est en sous-effectif.

**Inventaire des ressources** : il a été réalisé en 2005 sur les ressources écologiques et socio économiques .

### Planification

#### Objectifs

« Contribuer à la lutte contre la dégradation des terres et à la conservation des écosystèmes sahariens du Nord Niger, en intégrant les processus de développement local et de la décentralisation »

#### Configuration AP

Le désert du Ténéré occupe deux tiers (2/3) de la réserve et le massif de l'Air un tiers (1/3). La grande taille de l'AP est une contrainte à l'atteinte des objectifs majeurs de gestion mais offre des possibilités de conservation d'espèces mobiles.

#### Plan de gestion/aménagement

Il est en cours d'élaboration à partir de nombreuses études préalables.

**Objectifs** : contribuer à la mise en place d'un système décentralisé de gestion des sols et des ressources naturelles de la RNNAT et de ses zones connexes, permettant de renverser les tendances à la dégradation du milieu et d'améliorer les conditions de vie des populations résidentes.

**Durée** : 6 ans.

**Moyens** : 4 060 000 \$US.

#### Plan de travail

Depuis 2006, le projet COGERAT élabore chaque année un programme de travail et un budget annuel (PTA) pour la gestion de la RNNAT. Le PTA 2009 a pour objectif de renforcer les capacités des institutions publiques locales, et des communautés locales de façon à prendre en charge de manière durable la restauration des terres et des écosystèmes.

#### Suivi évaluation

Un système de suivi basé sur des connaissances scientifiques existe mais est difficile à mettre en œuvre du fait de la taille de la réserve et de l'insécurité.

## Intrants

### Moyens humains

- personnel de l'AP : 2 agents de l'administration + 12 agents travaillant pour les partenaires. Effectifs très insuffisants et dépourvu de compétences spécifiques à la gestion globale d'une AP.

- principales occupations déclarées :

1. Éducation et sensibilisation
2. Renforcement des capacités institutionnelles
3. Restauration des écosystèmes.

### Recherche

Il existe quelques activités d'inventaire et de recherche (par l'utilisation de fiches de collectes sur la faune et les habitats).

### Moyens financiers

Budget annuel : 676 667 \$US (financement GEF via projet COGERAT). Le budget de l'Etat étant très restreint comparé aux besoins en terme de gestion pour l'AP, celle-ci ne pourrait pas fonctionner sans l'apport de fonds externes.



Niger. Temet. Air. © John Newby-SCF

## Processus de gestion

### Gestion des ressources naturelles

Stratégie de restauration/conservation de l'écosystème saharien, et contrôle des espèces envahissantes (comme *Prosopis juliflora*).

### Gestion du personnel

Effectif très insuffisant en nombre et en compétences de gestion des ressources naturelles.

### Gestion du budget

Efficace via le projet COGERAT.

### Infrastructure et équipement

Bureaux et équipements réhabilités par COGERAT. Les équipements fonctionnent à l'énergie solaire.

### Éducation et Sensibilisation

Programme de sensibilisation élaboré avec l'appui du COGERAT. Diffusion de bulletins IEC à tous les acteurs impliqués dans la gestion de l'AP. Existence d'une charte d'éco-citoyenneté.

### Secteur privé et public autour de l'AP

Existence d'un cadre de collaboration formel entre secteur public et privé, via le cadre de Concertation Intercommunale pour la gestion durable des ressources de l'AP, et via la charte de l'écotourisme.

### Communautés locales

Participent à la gestion de l'AP via le cadre de Concertation Intercommunal, les unités géographiques d'aménagement et de cogestion, les structures locales de cogestion, les brigades communautaires de surveillance, les commissions foncières communales.

### Tourisme

Les échanges entre les gestionnaires et les opérateurs touristiques se limitent à des questions administratives ou réglementaires (sur la base de la charte de l'écotourisme). Des contraintes de gestion importantes (insécurité et insuffisance de moyens) compromettent la gestion de l'AP et le développement touristique.

## Quelques résultats

### Accueil des visiteurs

Existence de campements touristiques dans les chefs lieu des communes périphériques de l'AP.

### Droits et taxes :

Existence d'une clé de répartition des recettes perçues par la réserve, entre l'Etat et les communes.

### Etat des lieux

Même si le site conserve encore l'essentiel des valeurs qui ont conduit à son classement, celles-ci ont été gravement détériorées : l'Oryx algazelle et le Phacochère du désert ont disparu, l'Addax, et plusieurs espèces de vautours et d'aigles sont rares aujourd'hui. Beaucoup d'autres espèces sont sur le point de disparaître, comme l'Austruche à cou rouge, les hyènes rayées, les gazelles dama et le Guépard. D'autres espèces ont connu un sérieux déclin de leur population comme les mouflons à manchettes et les gazelles dorcas.

### Accès :

Le contrôle de l'accès et de l'utilisation de l'AP est très complexe au vu de la situation politique (zone de conflit), de l'immensité de l'AP et de l'insuffisance de moyens de gestion disponibles.

### Retombées économiques

Faibles malgré les potentialités touristiques naturelles et culturelles du site.